

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 637 du 19 septembre 1941 :

n° 637

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 19 septembre 1941
Numéro JO n° 538 du 30/09/1941	Date du numéro 30 septembre 1941

TEXTE INTÉGRAL

Est promulgué à la Côte française des Soma lis et dépendances le décret du 16 septembre 1941 rendant applicables aux colonies les dispositions le la loi du 21 août 1941 relative à la mise sous séquestre des biens des associations dissoutes.